

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 26/01/2018

TRANSACTION VENTE ●●●

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 199 999 € : 7 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 5 000 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 200 000 € et 299 999 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 300 000 € : 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Avis de valeur : 250 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Société Valynelzo Immo , SAS au capital de 8000€ € - Siège social : 152, rue de Metz 57300 Hagondange - RCS Metz (57) n° 751 030 966 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 5701 2018 000 026 092 délivrée par CCI de Moselle

Garant : SEGAP- LLOYD'S , 8-10, rue Lamennais - 75008 PARIS